



CGT
LOIRE-ATLANTIQUE

institut d'histoire
sociale

N° 4
NOVEMBRE 2009

L'institut d'histoire sociale

49^{ème} CONGRÈS CONFÉDÉRAL



du 7 au 11 décembre 2009

Sommaire

Editorial	page 2	1938 : Congrès de la Cgt à Nantes.....	page 8
1894 et 1938 : deux Congrès historiques à Nantes .	page 3	" "	page 9
" "	page 4	La guerre d'Espagne traverse le Congrès ..	page 10
Florilège de déclarations.....	page 5	" "	page 11
Une année de rupture.....	page 6	La grève du 30 novembre 1938.....	page 12
" "	page 7		

Directrice de Publication :
Marie-Claude ROBIN

Conception et impression :
imprimerie CGT 44

Les photos ont été fournies
par le Centre d'Histoire du
Travail et par la CGT.

Les illustrations de
couverture proviennent
des quotidiens en dépôt
aux Archives Municipales
de Nantes.

EDITORIAL

Notre 49^{ème} congrès se déroule dans notre ville de Nantes, 71 ans après le congrès de 1938. Congrès qui a marqué l'histoire de la CGT. Il se déroulait dans un contexte difficile politiquement, avec l'après Front Populaire, la guerre d'Espagne, la montée du fascisme et l'approche de la 2^{ème} guerre mondiale. Tout cela a eu des répercussions sur notre organisation, et les débats de ce congrès le prouvent.

En 1894, un autre congrès s'était tenu dans notre ville et celui-là était d'une autre teneur, car il jetait les bases de la CGT qui sera créée en 1895.

Ce cahier vous retrace ces événements particuliers de notre histoire et qui sont une partie de ce que nous sommes aujourd'hui.

C'est donc le 3^{ème} congrès qui va se dérouler à Nantes. Est-ce que celui-ci marquera autant notre histoire que les précédents ? L'avenir nous le dira, mais il est clair que la situation économique et politique que nous vivons, sera omniprésente dans tous les débats. La CGT tracera des pistes, des propositions et des orientations qui doivent pousser le syndicalisme à une organisation plus efficace pour être totalement en harmonie avec le salariat d'aujourd'hui et répondre aux attentes des salariés.

L'histoire ne se répète jamais, mais si la CGT est la première organisation syndicale et l'est devenue en Loire-Atlantique, c'est que depuis sa création, sa Force c'est la SOLIDARITE de tous les salariés et de toutes les générations. Ne l'oublions jamais !

Je vous souhaite bonne lecture de ce retour en arrière.

Marie-Claude ROBIN
Secrétaire Générale
de l'UD CGT 44

1894 - 1938 - Deux Congrès historiques à Nantes

Du 17 au 22 Septembre 1894 s'est tenu à NANTES le 6ème Congrès National des syndicats de France qui réunissait à la fois la Fédération des Bourses du Travail et la Fédération des Syndicats.

Ce congrès rassemblait 1662 organisations représentées par 143 délégués venus de toutes les régions de France.

Ce congrès, historique pour deux raisons :

La première, ce congrès prit la décision de convoquer pour 1895 le congrès de Limoges fondateur de la Confédération Générale du Travail.

La deuxième, c'était l'affirmation des principes fondamentaux de l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis politiques, des patrons, de l'état, des groupements religieux et philosophiques.

Le congrès fut aussi très marqué par le débat sur la grève générale défendue par Fernand Pelloutier et Aristide Briand, dans un département où leur influence était importante.

Si Fernand Pelloutier est resté fidèle à son engagement syndical et anarcho-syndicaliste Aristide Briand quant à lui alors qu'il était ministre de la guerre et président du conseil s'illustra tristement dans la répression syndicale et contre les salariés en grève.

La création de la CGT comme organisation syndicale indépendante fut un pas considérable pour l'organisation des luttes ouvrières et la conquête des droits sociaux, alors qu'à cette époque l'idée défendue par le Parti Ou-

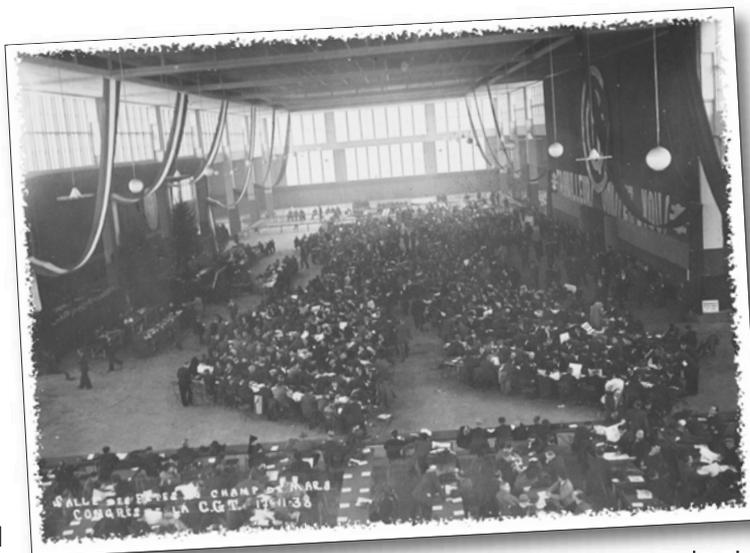
vrier Français de Jules GUESDE c'était que le mouvement syndical ne pouvait être qu'un appoint électoral permettant la satisfaction des revendications sociales par l'unique voie parlementaire.

Il n'est pas inutile de souligner l'importance des débats qui ont permis de trancher sur cette question de l'indépendance d'autant plus qu'à cette époque, mais cela reste d'actualité, en Europe et ailleurs, les syndicats acceptaient la subordination aux partis, voire de l'état lui-même.

Mais indépendance ne veut pas dire neutralité et sur ce point le débat n'est jamais clos.

Du 14 au 17 novembre 1938 s'est tenu à NANTES le 25ème congrès de la CGT

Ce congrès fut lui aussi historique à plus d'un titre :



Il était le premier congrès après les grandes grèves de 1936 qui ont conduit à de grandes conquêtes sociales et aux accords MATIGNON du 18 juin 1936.

Il se tenait juste après les accords de MUNICH du 29-30 août 1938.

Il se tenait au lendemain de la publication des décrets lois Daladier-Reynaud des 12 et 13 novembre 1938 remettant en cause des acquis de 1936.

Il précédait de 9 mois la déclaration de guerre du 3 septembre 1939.

Dans ce congrès de la CGT réunifiée les débats furent rudes entre ceux qui voulaient céder aux injonctions du gouvernement de « reconstruire l'économie du pays » dans une sorte d'union sacrée et qui voyaient dans les accords de MUNICH la garantie de la paix,



bien que les menaces de guerre des états fascistes étaient une réalité en Espagne, en LYBIE et le démantèlement de la TCHÉCOSLOV A Q U I E était engagé.

Et puis ceux qui appelaient à la résistance contre MUNICH pour la paix, pour la solidarité à l'ESPAGNE

républicaine condamnant la politique de non intervention de la France, pour la défense des acquis de 1936 et la réalisation du front uni et de résistance contre le fascisme.

Devant les interventions de Pierre Semard, d'Ambroise Croizat, d'Henri Raynaud, d'Eugène Henaff et bien sûr de Benoît Frachon le congrès unanimement appelait à entrer en résistance contre les décrets lois Daladier-Raynaud.

Le débat fut encore plus difficile pour passer à l'action entre ceux qui maintenaient la nécessité du redressement économique et donc de comprendre les décrets lois et ceux qui voulaient que la condamnation des dits décrets conduisent à ce que le congrès décide d'une action de masse.

Devant l'intensité du débat et la volonté majoritaire de l'action Léon Jouhaux, le secrétaire général appuya la décision de l'action.

De la décision de l'action à la grève.

C'est donc ainsi que le congrès décida à la presque unanimité d'une action de masse pour le samedi 26 novembre 1938, laissant à la commission administrative le soin de l'organiser.

Dans le congrès et les jours qui suivirent le débat s'est poursuivi sur l'organisation d'un arrêt de travail général.

La commission administrative élue par le congrès devant l'ampleur du débat décidait de la grève générale dans tout le pays pour le mercredi 30 novembre 1938.

Cette grève qui fut jugée politique et de fait interdite ne fut pas très suivie dans le pays, mais suivie en Loire Inférieure et particulièrement à St-NAZAIRE chez les métallos. La répression fut très dure avec des milliers de licenciements dans les chantiers navals et de révocations à la Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Sud-Ouest (SNCASO).

Pour imposer l'annulation des licenciements et révocations, les métallos nazairiens décident de la grève générale qui durera treize jours et, selon le rapport de police, ils étaient 6445 grévistes au premier jour et 5797 au dernier jour.

Après les treize jours de grève, les portes des chantiers et de la SNCASO sont ouvertes, nombre de licenciements et révocations sont annulés, mais 300 travailleurs ne retrouveront pas leur emploi y compris après la fin de la guerre.

Certains d'entre eux connaîtront la prison, les camps d'internements et la déportation pour leur engagement dans la résistance.

Le patronat et le pouvoir pavoisent.

Les quotidiens régionaux dont le « *Courrier de St-NAZAIRE* » et la « *Presqu'île Guérandaise* » se félicitent de la répression et réclament la dissolution du Parti Communiste.

Ce congrès de 1938 fut aussi un grand congrès, il confirmait l'unité de la confédération face aux tentatives de division et il portait en germes la volonté de résistance aux patrons et politiciens revanchards de 1936, de la résistance au fascisme dont la classe ouvrière s'est illustrée de 1939 à 1945.

Ces deux congrès tiennent une place particulière dans l'histoire de la CGT avec le congrès fondateur de LIMOGES en 1895 et celui d'AMIENS en 1906.

Guy TEXIER

Photo : Tombe de Désiré Colombe, premier secrétaire de la Bourse du Travail de Nantes et membre de l'organisation du Congrès de Limoges en 1895 (cimetière Miséricorde à Nantes) - Coll. CHT

Florilège de déclarations au Congrès de 1938

« Si nous établissons notre ligne de conduite et notre action sans tenir compte de ce qui s'est passé, sans tenir compte des enseignements historiques, sans tenir compte des changements survenus dans la situation économique et politique de notre pays et du monde, nous sommes de fichus révolutionnaires. »

Pierre SEMARD (Fédération des Cheminots)

« Je n'ai qu'une seule passion, celle de faire une CGT toujours plus forte, par une action toujours plus productive pour la classe ouvrière. »

Louis SAILLANT (Fédération du Bois)

« En réalité tout au long et surtout tout autour de l'axe Danubien, ce qui s'organise, ce ne sont pas des marchés économiques nouveaux, ce sont les moyens matériels économique et politique d'une hégémonie de l'Allemagne hitlérienne sur l'Europe. »

LACOSTE (Fédération de la Métallurgie)

« Les récents événements ont prouvé que quelquefois l'opinion de Paris ne correspond pas toujours à l'opinion de la province. »

Léon JOUHAUX (Confédération)

« Je me suis en définitive affirmé d'accord avec la formule qui a été introduite en fin de discussion, ayant pour but d'appeler nos organisations et la classe ouvrière à organiser la résistance contre l'application de ces décrets lois (Daladier - Reynaud) »

Ambroise CROIZAT (Fédération de la Métallurgie)

« Le congrès doit dire, en donnant mandat au Bureau Confédéral, à la Commission Administrative d'examiner avec les fédérations les moyens d'actions allant jusqu'à la grève générale. »

Benoît FRACHON (Confédération)

« ...la CGT a aidé l'Espagne (républicaine), et je voudrais ici citer quelques syndicats parmi les meilleurs, les syndicats des métaux, du bâtiment, des cuirs et peaux des produits chimiques et de l'habillement... Nous savons que ceux qui ont organisé l'assassinat de la Tchécoslovaquie sont prêts à l'heure actuelle à recommencer la même opération contre l'Espagne. »

Marcel SAGNIER (commandant de la 14^{ème} Brigade Internationale en Espagne)

Ces phrases sont extraites de longues interventions, il convient d'en tenir compte, tout comme de la situation nationale et internationale de novembre 1938.



Une année de rupture

L'année 1938, riche en événements majeurs, tant sur le plan national qu'international, s'inscrit dans une phase de dislocation du Front populaire. Sur le plan syndical la grève du 30 novembre en est l'illustration.

Cette année-là, le département de la Loire-Inférieure est fertile en congrès syndicaux de portée nationale puisque Léon Jouhaux en préside quatre dont le plus important est le 25e congrès confédéral CGT qui se déroule du 14 au 17 novembre à Nantes¹.

L'année 1938 débute par la création de la SNCF constituée à partir de six grandes sociétés ferroviaires françaises. La nationalisation des chemins de fer n'avait pas été prévue dans le programme du Rassemblement. C'est une réforme plus économique que sociale, en fait la SNCF succède à des entreprises privées très endettées vis-à-vis de l'Etat.



Solidarité internationale

En mars, se tient un meeting du comité nantais du Rassemblement populaire contre le fascisme, c'est une protestation contre la « non-intervention ». Les militants nazairiens de l'usine aéronautique (SNCASO) réclament l'ouverture des frontières et la livraison d'armes aux républicains espagnols. Dans le département, la solidarité combattante s'est déjà manifestée en Espagne par la présence de volontaires dans les Brigades Internationales. Cette solidarité prend également la forme, en novembre 1937, d'un convoi de vivres conduit par des responsables des unions départementale et locale. Durant l'année 1938, plusieurs convois quittent Nantes

pour l'Espagne républicaine alors que des militants de la Loire-Inférieure accueillent des familles de réfugiés espagnols. La fermeture des frontières avec l'Espagne permet, par contre, aux conserveries nantaises de poissons d'accroître la production et facilite l'embellie des profits.

« Il faut remettre la France au travail »

En avril la rupture avec le Front populaire s'amorce lorsque le radical Edouard Daladier forme un gouvernement qui ne comprend pas de ministres SFIO mais des ministres de droite comme Paul Reynaud. Daladier au pouvoir, la préoccupation du gouvernement est de privilégier une politique de réarmement.

En janvier les prix ont augmenté de 50% depuis juin 1936 et en février les conventions collectives de la métallurgie, dans le département, sont à renégocier. Le patronat fait trainer les pourparlers et montre particulièrement une opposition à la révision des salaires qui va nécessiter le recours au surarbitrage du député nazairien François Blancho. Le 21 août, Daladier annonce, dans un discours radiodiffusé, l'assouplissement de la loi des quarante heures dans les usines travaillant pour la Défense nationale². Le 2 septembre, à Nantes, une manifestation pour la défense des quarante heures rencontre un grand succès et exprime une volonté de défendre un symbole, une grande conquête sociale de la classe ouvrière.

L'épreuve de force avec la CGT

La publication le 13 novembre de décrets-lois imposant six jours de travail par semaine, est une provocation qui marque une nouvelle étape dans la reconquête par le gouvernement et le patronat des acquis du Front populaire³. Le congrès de la CGT qui a débuté le 14 novembre condamne ces « décrets-lois de misère » alors que Reynaud proclame « finie la semaine des deux dimanches ». La riposte de la CGT est prévue pour le 30 novembre, mais dès le 26 à Nantes une manifestation rassemble 25000 travailleurs et 8000 à Saint-Nazaire.

En Loire-Inférieure la grève du 30 novembre, dans le secteur privé, est très bien suivie dans la métallurgie, chez les dockers, les produits chimiques, un peu moins dans le bâtiment et les travaux publics⁴. Dans le secteur public, avec les réquisitions, la grève est un échec, mais il convient de souligner que dans les PTT, malgré la confusion des consignes, les ouvriers suivent largement le mot d'ordre. Les décrets-lois visaient principalement la France productive et Daladier cherchait à casser la CGT, là où la résistance était la plus forte : dans l'industrie.

La répression administrative et patronale va être massive et sélective. La plupart des licenciés sont des militants ouvriers. Selon le *Réveil Syndicaliste*, il y aurait eu 1379 licenciements dans le département relevés au 12 décembre alors que tout rentre dans l'ordre. La répression touche principalement la métallurgie et la chimie, également les ouvriers des PTT. Mais d'autres secteurs sont également frappés par les licenciements. Le *Populaire de l'Ouest* annonce le 25 décembre encore 600 licenciés non repris et 400 en janvier 1939. L'affrontement du 30 novembre souhaité par le gouvernement et le patronat, et soutenu par la grande presse, avait été longuement préparé par un dispositif de guerre civile. Pour la première fois la police utilisera les gaz lacrymogènes contre les grévistes.

Le 6 décembre, dans le prolongement des accords de Munich, est signé un pacte de non-agression franco-allemand reconnaissant comme définitive la frontière avec l'Allemagne, l'accord assure ainsi au Reich toute latitude à l'Est.

Robert Gautier



¹ Le 27 janvier se tient le congrès de la fédération des ports et docks, puis le 3 août les instituteurs tiennent leur congrès national suivi, le 11 novembre, par celui de la fédération nationale des moyens de transports.

² Dans la Basse-Loire, il s'agit des usines de constructions aéronautiques de Saint-Nazaire et Château-Bougon dont les carnets de commandes sont pleins. Egalement, la construction navale de Saint-Nazaire et Nantes, mais qui n'a pas de commandes, il est donc difficile de faire des heures supplémentaires !

³ Les décrets-lois Reynaud ont été rédigés par Albert Sauvy et Michel Debré, le futur ministre de de Gaulle.

⁴ La CFTC refuse de participer à cette grève du 30 novembre, celle de Saint-Nazaire demande aux pouvoirs publics d'assurer « la liberté du travail ».

1938 : Congrès de la CGT à Nantes

Revue de la presse quotidienne locale

« **Je ne saurais oublier que le congrès national ouvrier se tint à Nantes en 1894, mais c'est la première fois qu'un congrès, réuni à Nantes, a l'ampleur et l'importance que connaît le vôtre** » déclare le maire, Auguste Pageot à l'ouverture du congrès.

Pour cet événement national, Nantes inaugure et met à la disposition de la CGT, au Palais du Champ de Mars, la plus grande salle de France, construite pour accueillir le futur marché d'approvisionnement de la ville.

On ne s'étonne donc pas que le réactionnaire *Echo de la Loire* annonce :



et consacre, le lendemain, en rubrique nantaise, un espace similaire à l'ouverture du Congrès de la CGT et à la mise en place de la nouvelle poissonnerie !

Le 15 novembre, *Ouest-Eclair*, journal qui disparaîtra à la Libération, victime de sa trop grande complaisance avec le régime de Vichy, attise la curiosité de ses lecteurs :

“Le Congrès national de la CGT : Choses vues et entendues au Palais du Champ de Mars à Nantes”.

S'ensuit une description détaillée de la salle, dimensions, surface, volume, de sa décoration et de l'ambiance enfumée dans laquelle les journalistes s'activent, les caricaturistes croquent les personnalités et les éclairs de magnésium éblouissent les délégués.

Notons tout de même qu'à 15 heures, « **un orateur de la minorité révolutionnaire** » est hué lorsqu'il « **fait le procès du Front Populaire** ». Les interventions se succèdent, « **plus ou moins bien accueillies, la chaleur monte, la fumée aussi, atmosphère...** »

Les lecteurs de *Ouest-Eclair* n'en sauront guère plus sur cette première journée de congrès.

Quant à ceux du *Phare de la Loire*, ils apprendront que « **les staliniens s'entendent dire sans ambages quelques vérités** »



Après l'adoption, à l'unanimité, d'une résolution repoussant les décrets-lois, le même journal titre :

« **La CGT contre les décrets-lois au son de l'Internationale** », alors que l'*Echo de la Loire* du 16 novembre s'interroge : « **Le congrès ira-t-il jusqu'à décréter la grève générale demandée par certains délégués ?** » et conclut dans son édition du 17 novembre :

« **Le congrès est fait désormais et la principale constatation qui s'en dégage est la colonisation par Moscou du grand mouvement syndicaliste** ».

Le Populaire de Nantes ouvre largement ses colonnes à la relation des travaux du congrès.

Son éditorialiste et directeur, le radical Gaston Veil, n'a pu « **s'empêcher d'une certaine déception** » à l'annonce des décrets-lois, mais convient que « **le déficit qui s'accumule d'année en année rend inévitable la grande pénitence** »





Si la motion contre les décrets-lois adoptée le second jour fait le gros titre de la UNE, sa conclusion, traduisant les divergences quant aux méthodes d'action à leur opposer, y figure en sous-titre :

« Le congrès répliquera à la politique gouvernementale par un plan constructif répondant véritablement aux nécessités de redressement économique et social du pays »

Cela se traduit par la décision d'organiser une journée nationale de protestation.

« Cette journée aura lieu le 26 novembre, sans cessation de travail » précise l'*Echo de la Loire*. Le Bureau fédéral est mandaté pour définir les futures modalités de riposte aux décrets-lois. Dans plusieurs secteurs de l'économie, les ouvriers, impatients de réagir, sont déjà dans l'action. Finalement, la grève est fixée au 30 novembre. Ces atermoiements ajoutés à la polémique née après les accords de Munich en laissent présager l'échec et laissent au Gouvernement le temps d'organiser la répression.

Le 29 novembre, le *Populaire de Nantes* informe :

Malgré les mesures prises par le Gouvernement, la CGT maintient L'ORDRE DE GREVE

Dans son éditorial, Gaston Veil implore une médiation pour trouver un terrain d'entente et rappelle :

« C'est la veille du jour où les Allemands devaient déchaîner la guerre en envahissant la Tchecoslovaquie que la paix fut sauvée à Munich. Ce qui a été possible lorsque nous avions en face de nous Hitler ne serait-il pas possible entre Français ? ».

Au lendemain d'une grève qui n'a pas atteint ses objectifs, il émet le vœu que **« ni le Gouvernement ni les patrons ne se laissent entraîner à des représailles »**, tandis que l'*Echo de la Loire*, seul quotidien régional à paraître ce 1er décembre 1938, titre sur **« Le lamentable échec de la CGT »**, se réjouit **« des mesures graves et justes contre les promoteurs de la grève et les fonctionnaires défailants »** et félicite son personnel **« de ne s'être pas incliné devant les injustes exigences de la CGT »**.

Quant au *Phare de la Loire*, il considère **« l'autorité et la souveraineté nationales rétablies »** et **« les libertés républicaines et démocratiques sauvegardées par le Gouvernement radical Daladier »**.

Un peu plus tard, le 10 décembre, dans les colonnes du *Populaire de Nantes*, André Morice, futur ministre et maire de Nantes, affirme qu'on **« ne sauvera pas le syndicalisme si celui-ci reste un champ d'action politique. Faire d'une arme au seul service des travailleurs un des leviers de la politique de Moscou est déjà une chose que nous ne pouvons tolérer, mais c'est, au surplus, une malhonnêteté envers tous ces militants ex confédérés qui, éléments sérieux et réfléchis avaient su, malgré les coupables incompréhensions de trop de patrons français, faire de leur organisation une arme puissante et respectée »**.

A l'exception du *Populaire de Nantes* qui se saborde en 1940, les autres journaux cités ont soutenu le régime collaborationniste de Vichy.

Michel Tacet

La Guerre d'Espagne traverse le Congrès de la CGT

Le congrès qui se tient entre le 14 et 17 novembre 1938 à Nantes se situe 4 mois avant la chute de La République Espagnole suite à une guerre qui ne fut ni « fratricide » ni « civile » mais bel et bien pour les nazis et fascistes italiens, un terrain d'essais et de préparatifs à la seconde guerre mondiale. Ceci se doublant d'une expansion géographique stratégique pour tenter de contrôler la méditerranée et couper les réserves militaires africaines de la France et de la Grande Bretagne de leurs métropoles respectives.

A la lecture de certaines interventions dont celle de Gilbert Serret, en ouverture des débats à ce congrès et au nom de « la 13ème région de l'Enseignement », l'on reste aujourd'hui stupéfait par l'insouciance et l'intemporalité de ses déclarations. Il affirme, au nom d'un pacifisme exacerbé par le premier conflit mondial (1914 - 1918).

Nous ne voulons pas la guerre.

« Nous ne voulons pas la guerre ... même si elle se présente sous le masque de la lutte des démocraties contre le fascisme. Nous n'acceptons pas la politique poursuivie par la C.G.T. ».

Nous l'avons compris, cette idée qui traverse l'organisation syndicale n'est pas majoritaire, loin s'en faut. D'autant que, dès le coup d'état militaire qui éclate le 18 juillet 1936 contre la jeune République démocratique Espagnole, la C.G.T. prend la mesure de l'évènement et lance un vibrant appel en faveur du peuple espagnol :

« Leur cause est celle des prolétaires de tous les pays qui veulent vivre librement. Le triomphe des rebelles espagnoles signifierait pour tous les peuples un accroissement du péril fasciste, un recul de la civilisation, un danger pour la paix. Il serait une menace permanente contre notre pays et la République ... », et en appelle à la solidarité.

Ainsi se crée un nombre impressionnant de « Comités de Solidarité au Peuple Espagnol » en lien avec les organisations de gauche.

Un véritable coup de poignard.

Cependant le gouvernement français dirigé par le socialiste Léon Blum opère une volte-face et, avec l'appui ou l'insistance de la Grande-Bretagne, décrète « un pacte de non-intervention ». C'est un véritable coup de poignard dans le dos des Républicains Espagnols. C'est, aussi, à la suite de ce pacte qu'intervient la première grande fissure dans la C.G.T. qui ira en s'élargissant jusqu'à la scission de 1939. L'initiative en revient à André Delmas, Secrétaire Général du Syndicat National des Instituteurs, qui appuie le peuple Espagnol mais soutient le pacte de non-intervention !

Il est à noter que ces dissensions ne rencontrent que peu d'échos dans nombre de départements dont le nôtre. La guerre d'Espagne n'est pas, globalement, un sujet de discorde en Loire-Inférieure (Loire-Atlantique). Au contraire, l'observateur des journaux de l'époque (« Le Populaire de Nantes » et « Le Phare ») peut être surpris par la multitude d'initiatives solidaires dont la C.G.T. est partie prenante.

Une solidarité qui ne se dément pas.

Citons par exemple ce convoi de 10 tonnes de vivres qu'accompagnent les syndicalistes G. Goudy¹ et G. Jacquet² jusqu'à Barcelone, en octobre 1937. D'autres suivront le même chemin. Le plus impressionnant est incontestablement celui d'avril - mai 1938.

Une caravane de 16 camions chargés de 140 tonnes de farine, d'haricots, de riz etc... qu'ils récupèrent au gré des villes qu'ils traversent, dont Nantes le 29 avril, 90 tonnes supplémentaires de nourriture.

Plus courant, de nombreux meetings de soutien à la République d'Espagne ont lieu, entre autres à Nantes, Salle Colbert, les différentes kermesses comme celle du 1er août 1937 au Parc de Procès rassemblent, en cette période estivale, des milliers de personnes. L'en-



Photo : "Le Populaire" - 8/11/1937

gagement est réel et cette solidarité avérée dépassera largement les clivages idéologiques de la gauche classique. L'exposition de soutien à la République Espagnole qui a lieu du 09 au 14 juillet 1938 au Château Des Ducs en est l'illustration. L'initiative en revient à la Fédération Ouvrière et Paysanne dont l'un des principaux animateurs, Marcel Hatet³, se dépense sans compter pour rassembler, unir et réussir cette manifestation. Le succès est incontestable et la présence de MMrs Brichs Vice-Consul d'Espagne, de Gaston Veil Directeur du Journal « *Le Populaire* », d'Auguste Peneau et d'Auguste Pageot, Député Maire de Nantes lors du vernissage en donne la mesure.

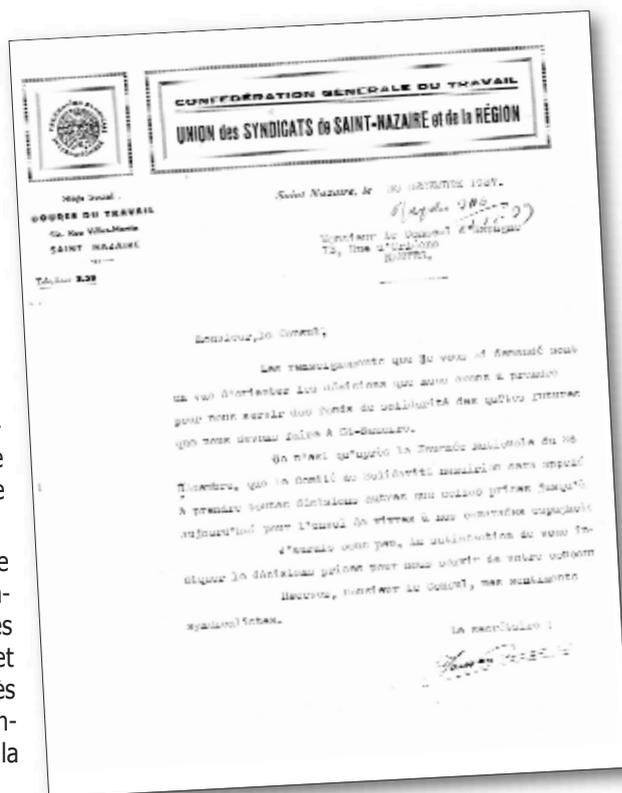
La population de notre département est peut-être d'autant plus sensible à cette solidarité que son implantation géographique, côtière, lui fait vivre des événements auxquels nul n'est préparé. En effet Nantes mais surtout Saint Nazaire accueillent dès 1936 - 1937 des milliers de réfugiés femmes, enfants, vieillards et finalement des combattants de la côte Cantabriques.

Un département solidaire ? Immanquablement ! De 1936 à 1939 près de 30.000 espagnols seront de transit. Parmi eux des milliers seront hébergés ou soignés en différents lieux dont Ancenis, Nantes ou Châteaubriant. Ce qui ne laisse pas indifférent...

Toujours dans ce chapitre solidaire comment ne pas en évoquer sa forme la plus élevée avec l'organisation des Brigades Internationales : de ces engagés volontaires partis combattre sur le terrain, militairement, les rebelles fascistes. L'initiative de ces brigades en revient à l'International Communiste en octobre - novembre 1936. Pour autant la C.G.T. ne prend pas position et n'abordera jamais officiellement le sujet. Il n'empêche qu'à partir d'août - septembre 1936 des membres de l'organisation syndicale surtout des « ex unitaires » partent au combat en utilisant des filières embryonnaires au passage de la frontière. Sur les 35000 brigadistes venus de tous continents environ le quart sera français. 3000 d'entre eux périront lors des combats. Dans le département ils seront plus d'une trentaine de français à s'y engager dont 6 n'en reviendront jamais.

1938, un congrès de consensus.

Le congrès confédéral de 1938 sera un congrès de consensus en adoptant la résolution de la Fédération Syndicale Internationale mais il est déjà trop tard. Les brigades internationales sont rentrées depuis quelques semaines. Un repli qui en dit long sur une fin prévisible. Et c'est à la fin du congrès en ce 17 novembre 1938 au moment même qu'ont lieu les votes sur plusieurs motions, dans un brouhaha bon enfant que l'on imagine, que Marcel Sagnier le militant cégétiste commandant de la XIVème Brigade Internationale



prend la parole à la tribune en des termes réalistes et pathétiques. Il s'en suit des applaudissements. Mais Sagnier s'il est écouté, ne sera pas entendu. Jouhau, l'homme du consensus mou intervient juste après pour lire un télégramme de soutien au congrès confédéral en provenance du congrès des « petits commerces, petites industries ... » sans rapport avec la précédente allocution. Dans l'art d'évacuer un sujet, Jouhau du haut de la tribune en maîtrise le mécanisme.

La guerre d'Espagne est éloignée de ce lieu. Une nouvelle page se tourne. Elle sera dramatique.

Et pourtant deux jours auparavant en cet après-midi du 15 novembre, en plein milieu du congrès, Pierre Sénard a visiblement et longuement préparé son intervention. Il y met toute sa verve dans ce discours d'une étonnante acuité sur la lutte antifasciste. L'analyse est pertinente et souvent prémonitoire. La guerre s'annonce, il la prévoit et en appelle à la RESISTANCE antifasciste ! Rappelons-le, nous sommes en novembre 1938 ... (Certains historiens devraient s'en inspirer). Mais il ne sera pas vraiment entendu...

Ce congrès passera à côté d'un rendez-vous essentiel avec l'histoire.

Carlos Fernandez

(1) - Goudy : secrétaire de l'UL CGT Nantes
 (2) - Jacquet : secrétaire syndicat métaux Nantes, membre du bureau de l'UD.
 (3) - Hatet : secrétaire régional du syndicat national des PTT, CE de l'UL Nantes, CA de l'UD CGT et conseiller municipal de Nantes.

La grève du 30 novembre 1938 en Loire-Inférieure

Le Congrès de Nantes ayant donné mandat au Bureau Confédéral et à la Commission Administrative de définir l'action à mener contre les décrets-lois qui suppriment pratiquement la semaine de 40 heures, une conférence réunit les dirigeants des Fédérations nationales le 25 novembre. Cette réunion décide une grève de 24 heures pour le 30.

Mais le Gouvernement est conforté par le soutien d'une bonne partie de la population qui croit qu'il a sauvé la paix après sa capitulation à Munich devant Hitler. Les titres de la presse nantaise sont éloquents dans ce domaine :

« De Munich s'élève pour la paix une grande espérance » (*Le Populaire de Nantes* du 30 septembre 1938), « Acclamé avant son départ de Munich par la population allemande, M. Daladier a été l'objet d'ovations indescriptibles à son arrivée à Paris » titre encore le même journal.

Le Gouvernement profite de cette popularité inespérée pour réagir brutalement en réquisitionnant les cheminots

dès le 25 et les agents des services publics le 28. Il utilise pour cela des textes prévus en cas de guerre !

C'est dans ces conditions difficiles que la grève a lieu. Il faut rendre hommage à ceux qui sont passés outre les réticences de certains dirigeants de la CGT (quelques-uns de ceux-là

finiront dans la collaboration avec l'occupant) et les menaces du pouvoir et du patronat.

La grève est totale dans les Charbonnages, chez les dockers, quasi totale chez Dubigeon. On compte 98% de grévistes dans l'aéronautique (50 non grévistes sur 2400 à Château-Bougon, 30 non grévistes sur 1300 à Loire Aviation à Saint-Nazaire), 95% aux Chantiers de Bretagne et de la Loire, 80% aux Batignolles, 50% dans le bâtiment. Grève également à Indret, à Haute-Indre à la Société Bordelaise de produits chimiques, dans les biscuiteries. Dans les PTT, malgré la réquisition, les services techniques sont en grève. Le Livre est également en grève, les journaux quotidiens *Le Populaire de Nantes* et *Le Phare* ne paraissent pas.

La manifestation des grévistes de Nantes est violemment réprimée par la police et les gardes-mobiles autour de la place Royale. Les matraques sont en action, les gaz lacrymogènes utilisés.

La répression va suivre. Les PTT comptent 164 licenciés. La Direction sera contrainte de faire appel aux monteurs et aux équipes des lignes des départements limitrophes pour les travaux urgents. A Château-Bougon, 2350 travailleurs sont lock-outés. Aux Forges de Basse-Indre, après le licenciement de grévistes, le travail s'arrête à nouveau et l'usine est occupée. L'usine des Batignolles est elle aussi occupée. On compte 62 licenciements dans les biscuiteries, 150 mises à pied chez Amieux, dans les pétroles, etc...

Les postiers sont réintégrés le 12 décembre. Le Gouvernement opère un premier recul le 19 décembre en faveur des grévistes, en abandonnant les poursuites, mais propose cependant aux préfets de faire des exemples en adressant une plainte aux généraux commandant les Régions, en application d'une loi de 1877.

Quoiqu'il en soit, les travailleurs de Nantes ont su relever le défi dans une situation très difficile.

Robert Guiraud

